

Après le dernier Comité d'entreprise du 29/04/2014 mais aussi la première réunion intersyndicale sur le futur protocole électoral, voici quelques brèves SUDISTES.

« Statuts, UES : Union de l'Ensemble des Syndicats »

Le 25 avril dernier, la direction nous a sorti de son chapeau la volonté de créer une UES (Union Economique et Sociale, de son vrai nom) via un accord syndical. C'est ainsi que l'émissaire de la DRH, alias Bruno Jacquemier, nous a présenté ce projet qui consiste à faire adhérer les 4 GIE (AG2R, Réunica, Systaliens, et le nouveau GIE dans lequel seront transférés tous les salariés au 1er janvier 2015), pour organiser des élections communes CE et DP **dès novembre 2014.**

Le but non affiché est de n'avoir à faire signer les accords des statuts qu'à une seule entité (et donc 1 ou 2 syndicats suivant les résultats aux élections) au lieu des 3 GIE (et donc 1 ou 2 syndicats par GIE).

Afin d'enfoncer un peu plus le clou, la direction avait anticipé la veille par une réunion de négociation des statuts, pendant laquelle elle a fermement refusé la possibilité d'annualiser la pose des 22 jours de RTT et 30 minutes minimum pour la pause déjeuner (demande formulée par l'ensemble des syndicats, et qui ne coûte rien ...). La raison invoquée étant une difficulté de gestion pour les managers. Vous noterez au passage le peu de considération qu'a la direction concernant les compétences et les capacités d'adaptations de ses managers. Cette volonté de passage en force a donc permis, le 25 avril, de créer une autre UES : l'Union de l'Ensemble des Syndicats qui a unanimement exprimé que la création de leur UES ne pouvait pas être séparée de propositions de statuts acceptables. Voyant que ça tournait mal, Bruno Jacquemier s'est empressé de mettre fin aux débats, probablement pressé d'aller étudier une autre solution pour créer son UES, par la voie juridique cette fois, en se passant donc de l'accord des organisations syndicales (solution possible, mais difficilement réalisable dans les délais). La dernière proposition reçue (au ras des pâquerettes), concernant les rémunérations, nous conforte dans cette idée. AG2R, le contraire de « je ne passe pas en force ».

« Bilan So... cial ? La Pharrell attitude du moment ! »

C'est en mode groupé derrière Mme Davideau que notre direction commerCIAL... oh pardon... des Ressources Humaines nous a vendu un bilan social plus présentable qu'acceptable.

Pour cela reprenons certains chiffres de ce «famous social report» :

- Une baisse du nombre de CDI avec une baisse sensible sur le site de Grenoble (-3%) au profit d'emplois précaires.
- Le non-respect des dispositions règlementaires concernant l'emploi des travailleurs en situation de handicap devant atteindre à minima 6% sous contrainte d'une pénalisation sous forme financière à acquitter à l'Agefiph.
- Une diminution des augmentations de salaires et des primes individuelles... mais ça, c'était pareil avant !!
- Une trop grande disparité de primes individuelles (86% de l'enveloppe reversés aux cadres). Comme nos collègues CGT, nous cherchons aussi l'oublié de la distribution, histoire de lui proposer une adhésion SUD ☺
- Cela dit, sur cette dernière rubrique, nous comprenons amplement pourquoi certaines « parodies musicales » diffusées sur l'intranet du groupe sont d'une happiness à faire voler les cravates voire certains voltigeurs « guincher » sur les balcons d'Hausmann !! C'est peut être là que la chanson prend tout son sens..... « Because they are happy »! A quand la même pour « the left over » ???? Ca passe mieux en anglais, non ?

« L'oiseau de mauvais augure... »

Maître François, sur une estrade perché, tenait en son bec un.... «présage»..... l'avenir de la retraite complémentaire et son article 8 de l'accord du 13/03/13. Pourtant, les différents axes, mesures et résolutions à mettre en œuvre pour rationaliser les coûts de gestion et ainsi remettre à plat un certain nombre d'accords suite au constat du déficit des retraites, va lourdement modifier le métier Retraite et le travail des collaborateurs. La mise en place d'un centre de gestion CICAS à Chartres répond à la mesure 7 : unifier l'interlocuteur en liquidation. C'est en nous présentant un projet avec des emplois pérennes qu'il est reparti avec un avis favorable en poche, sur ce dossier pilote.

«PARTEO par SI, PARTEO par là »

PARTEO SI entame donc cette année sa lente mais inexorable migration. Comme nous l'avons déjà dit, pour la majorité des salariés (et des élus), c'est dans la logique des choses après toute intégration d'un nouveau partenaire, en l'occurrence PREMALLIANCE. Mais l'arrivée de l'ANI (Accord national interprofessionnel) et de VIA SANTE, relance le débat sur la « caisse à outils » maison et sa capacité à évoluer. Il est d'ores et déjà acté que l'outil VIA SANTE sera l'outil de gestion de l'ANI puisque les outils cibles ne seront pas en capacité (dans les temps ou faute de moyens) de gérer des contrats santé de base collectifs obligatoires, des surcomplémentaires collectives obligatoires et des « sur-surcomplémentaires » facultatives individuelles. Mais PARTEO SI sait le faire.....A cette occasion nous avons eu l'agréable surprise d'entendre que le choix d'abonner cet outil allait bien au-delà de simples considérations techniques mais reposait bien sur un choix politique.

Alors aujourd'hui nous sommes dedans et la première étape de la migration, pour la partie Prévoyance, est bien lancée. L'avis SUD défavorable, que nous vous invitons vivement à lire sur le site www.sudag2r.org, est relativement long et se voulait être un message d'alerte sur ce que nous avons appelé le « sacrifice » d'une partie du portefeuille d'AG2R Prévoyance en santé, car c'est bien de cela dont il s'agit. Comme souvent dans la maison, chaque direction mène son petit bonhomme de chemin et s'adapte par réorganisations successives aux évolutions qu'induisent les différents rapprochements et choix d'outils. C'est bien normal pour que chacun puisse trouver sa place dans le nouvel ensemble. C'est ainsi que dès 2013 la DSI avait déjà anticipé l'arrêt de PARTEO SI et avait entamé la réaffectation de ses équipes vers les outils maisons dont on sait qu'ils nécessitent beaucoup de bras. Dès lors ce sont des prestataires informatiques qui s'occupent de maintenir en vie PARTEO SI jusqu'à sa mort programmée de fin 2015 pour la partie santé. Mais le voyage en « classe budget » nous oblige à débarquer dès que possible tous ces gentils prestataires laissant l'outil de gestion et ses périphériques à l'abandon, tout comme les entreprises et les bénéficiaires dont les contrats sont gérés sous cet « environnement » pourtant bien estampillé AG2R-LA MONDIALE. L'outil n'évolue plus, sauf à minima pour les évolutions réglementaires, certains services sont purement et simplement arrêtés et il faudra pourtant encore tenir plus d'un an et demi. Peut-être que la perte éventuelle de ce portefeuille est jugée comme négligeable mais difficile d'y retrouver la priorité client tant défendue.

Espérons que nos clients « VIP » gérés sous PARTEO SI se montreront compréhensifs et qu'ils patienteront jusqu'à la migration vers un « monde meilleur » où les outils sont à la pointe de la technologie, parlent des langages que les moins de 20 ans ont étudié à l'école et où les évolutions se mesure en heures/hommes en lieu et place des mois/hommes quand ce n'est pas des années. En tout cas, nos concurrents n'attendront pas et saisiront sûrement ce moment de faiblesse pour nous attaquer et toucher là où ça fait mal. Même si ça ne nous console pas, on ne pourra pas nous reprocher de ne pas l'avoir dit !

« La minute nécessaire de Monsieur RENAUDIN »

Pour ce comité d'entreprise aux innombrables informations et consultations, Mr RENAUDIN a lui choisi de se concentrer uniquement sur la situation de l'entreprise et sur le rapport de notre expert SECAFI pour le rapprochement avec REUNICA. Nous retiendrons donc de sa prestation deux informations : tout d'abord la bonne santé du groupe avec la satisfaction du DG (Il nous a malgré tout été annoncé que l'intéressement devrait sensiblement être le même que l'an dernier); ensuite l'ennui et le refus de répondre aux sollicitations des élus sur le mécontentement général au regard des propositions de la direction pour les futurs statuts du personnel. Manifestement plus à l'aise avec les chiffres qu'avec le social et fidèle à son habitude, Mr RENAUDIN a quitté le CE à 11h20 précises laissant Mme ARCANGELI à son triste sort jusqu'à la fin de la séance... à 18h00 !